

## Rencontre entre l'UEL et la Députée Diane Aehm, Rapportrice du projet de budget 2024

---

**Jeudi 28 mars dernier, l'UEL a rencontré la Députée Diane Aehm, Rapportrice du projet de budget 2024. Cette rencontre a permis à l'UEL de rappeler les équilibres sur lesquels repose le modèle économique luxembourgeois et de présenter les défis en matière d'emploi, de fiscalité et de sécurité sociale que le Luxembourg devra relever pour relancer l'économie et résorber le déficit budgétaire.**

Une délégation de l'UEL, composée de son Directeur Jean-Paul Olinger, du Président de son GT Affaires économiques Carlo Thelen et de son Chief Economist Nicolas Simons, a rencontré la Rapportrice du projet de loi budgétaire 2024. Cet échange a confirmé l'importance de mener une politique ambitieuse de relance économique pour rééquilibrer les finances publiques, tout en maîtrisant notamment l'évolution des dépenses de fonctionnement de l'État et les dépenses de protection sociale au cours des prochaines années.

Le projet de budget affichant des déficits considérables et permanents jusqu'en 2027, l'UEL a insisté sur la nécessité de contenir la hausse du coût du travail pour permettre aux entreprises de générer de la matière imposable, d'investir dans les transitions digitale et énergétique et de moderniser le droit du travail. Le levier fiscal devra lui aussi être activé pour permettre au Luxembourg de renforcer sa compétitivité, de développer de nouvelles activités et d'attirer et fidéliser les talents. Le projet de budget pluriannuel est le premier qui indique un dépassement (en 2027) de la prime de répartition pure par rapport au taux actuel de cotisation de pension de 24%. Les questions de soutenabilité du régime de pension et plus globalement de la sécurité sociale se posent définitivement et méritent une réponse sans plus tarder.

### A propos de l'UEL

L'UEL représente les employeurs du secteur privé, à l'exception du secteur primaire, au travers des chambres professionnelles et des organisations d'entreprises au Grand-Duché de Luxembourg. Parce que ses membres assurent 80% des emplois et produisent 85% du PIB, l'UEL veut placer l'entreprise et ses enjeux au cœur de la société luxembourgeoise. L'UEL œuvre pour une économie durable et prospère pour le pays, ses habitants et ceux qui y travaillent. Elle agit pour une économie attractive pour les investisseurs et les talents. Plus d'infos sur [www.uel.lu](http://www.uel.lu)

Contact presse : 26 00 91 ou [press@uel.lu](mailto:press@uel.lu)